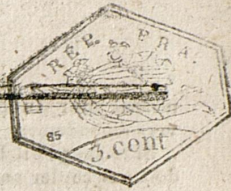


LE PUBLICISTE.

QUARTIDI 24 Fructidor, an 7.



Cernement d'Orsova par Passwan-Oglou. — Détails sur l'armement des habitans de l'électorat de Mayence. — Sortie d'une escadre de Brest pour prendre la station de Bertheaume. — Jonction de 7000 Russes à l'armée du général Albercrombie. — Détails sur la reddition de la flotte batave. — Attaque des Autrichiens par la garnison de Kehl. — Arrêté du directoire concernant les dilapidateurs et prévaricateurs. — Nouvelles diverses.

ITALIE.

Gênes, le 10 fructidor.

On croit à présent que l'armée française ne quittera pas les environs de notre ville, & qu'il a été résolu d'en fendre les approches. Cette détermination rassure les partisans du système républicain & entretient nos espérances, quoique nous ne puissions nous dissimuler les dangers qui nous menacent encore.

On assureoit hier que Tortone s'étoit rendue, & que le gros de l'armée austro-russe se portoit sur Asti & ensuite sur Coni, dont elle projette le siège. Il paroît en effet que le projet de Suwarow n'est pas d'attaquer les Français dans les positions qu'ils occupent aujourd'hui, mais d'achever la conquête des places du Piémont qui sont encore en pouvoir des républicains; de nettoyer tout les revers de l'Apennin & toute la plaine du Piémont, pour chercher ensuite à tourner les positions des Français vers l'extrémité de la rivière du Ponent, en s'y portant par le col de Tende, s'il parvient à se rendre maître de Coni.

L'arrivée des renforts que nous attendons chaque jour, les mouvemens de l'armée des Alpes qui, jusqu'ici ont été suivis par des succès, & plus que tout, la puissante diversion qui peut être faite sur les frontières de la Suisse & de l'Italie par la division du général Lecourbe, suffiront (nous l'espérons du moins) pour prévenir l'exécution de ces desseins.

La rareté des vivres se fait toujours sentir; elle est, avec celle du numéraire, ce que nous avons peut-être le plus à redouter. Quelques transports de grains nous arrivent cependant par de petites embarcations qui suivent la côte, & qui échappent à la surveillance des corsaires & des anglais. Un convoi considérable de farine venant de Toulon est entré de cette manière à Gênes.

L'ennemi s'est présenté dans la rivière du Levant; mais il en a été repoussé.

HONGRIE.

Semlin, le 3 fructidor.

Orsova est absolument cerné par Passwan-Oglou; sous peu, cette ville sera obligée de capituler. Dès que Passwan aura vengé la Porte des insultes que lui a faites Mustapha-Pacha, il se retirera.

ALLEMAGNE.

Manich, le 11 fructidor.

On assure que notre contingent, fort de 10 mille hommes, sous le commandement du général Riedel, se joindra, le 15,

à la dernière colonne russe pour se rendre à l'armée de l'archiduc.

S. A. E. s'est rendue à Aicha (9 myriamètres N. O. de Munich), pour voir défilier les russes.

Le passage des troupes autrichiennes par la Bavière est continué depuis le départ du duc de Birkfeld pour la Russie.

Francfort, le 16 fructidor.

La colonne française qui avoit paru vouloir se porter sur Aschaffembourg, a pris une autre direction qui la rapproche du corps sorti de Mannheim. Dès qu'on fut informé à Aschaffembourg de l'approche des Français, les ordres furent donnés pour une vigoureuse résistance; toutes les troupes mayençaises cantonnées dans les environs, se rassemblèrent & occupèrent les principaux passages près de Stockstadt & Dettlingen. Les habitans des campagnes prirent par-tout les armes; ceux du Spachganch & de l'Odewalt formèrent un cordon dans la forêt de Stockstadt; les paysans du Spessart se réunirent sur la place d'Aschaffembourg, & après avoir été formés en compagnies, ils allèrent renforcer avec de l'artillerie les troupes de ligne; le corps de chasseurs & la garde électoral se tinrent prêts à les suivre. La garde de la ville fut confiée à la bourgeoisie, & l'on plaça des canons & des obus aux portes, sur la terrasse du château & sur le pont de pierre. L'électeur partit le 12 à minuit pour Wurzbourg. Dans la même journée, le baron d'Albini avoit publié une proclamation pour animer les habitans à la défense de la patrie.

Hanau, le 18 fructidor.

Les paysans qui se sont levés en masse sont près de Francfort. Leur général en chef, baron d'Albini (celui qui étoit au congrès de Rastatt) a son quartier-général à Seligenstadt (un myriamètre de Francfort).

REPUBLIQUE HELVETIQUE.

Berne, le 15 fructidor.

On a proposé dans le corps législatif helvétique un tribunal composé de patriotes pour rechercher, dans les cantons d'où les Autrichiens viennent d'être expulsés, la conduite des ennemis du nouvel ordre de choses.

La discussion s'est ouverte sur cette proposition dans la séance du grand conseil, du 12 de ce mois.

Soutier a jetté un coup-d'œil sur les maux affreux qui ont accablé l'Helvétie. Il en accuse *Rapinat*, qu'il appelle un *Ferrès*. Mais pour parer à ces maux, Soutier rejette toute mesure arbitraire. Il faut des loix justes & sévères, & surtout leur exécution. Il faut encore que les patriotes se réu-

nissent pour sauver la patrie. Du reste, il adhère sous divers amendemens à la motion.

Si le sang, dit Escher, doit couler pour la liberté, il ne doit pas couler pour la vengeance. Hors d'état de soutenir la guerre par nous-mêmes, nous voyons dans notre pays deux puissances agiter une querelle dont le sort est encore incertain. Dans cette position, qu'avons-nous de mieux à faire que de rester fidèles aux principes de la justice & de la constitution? Que voulez-vous d'ailleurs que fassent les individus qui se trouvent dans un pays où entre l'ennemi? Voulez-vous les punir de ce que vous avez été trop foibles pour les défendre, & de ce qu'ils ont accepté une place pour être utiles à leurs concitoyens? Il vote pour l'ordre du jour.

Après quelques débats, la motion a été retirée par le membre qui l'avoit faite, & l'ordre du jour adopté.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

Nice, le 12 fructidor.

Le chef de brigade Beauvoil a pris, le 7 de ce mois, le commandement de la place de Gènes.

« Nous n'avons point d'argent, écrit-il le 6 fructidor, mais nous avons l'espérance d'en avoir, & nos subsistances sont assurées pour deux à trois mois. Les ennemis sont près de Gènes. Je compte néanmoins que, si on m'en laisse le commandement, ils ne s'en rendront pas les maîtres. Du moins je suis bien résolu à leur montrer qu'il existe encore des républicains qui sont autant inaccessibles à l'or qu'à la peur. Pérignon doit arriver ici ce soir. Il est blessé de cinq coups de sabre sur la tête, & d'un autre plus dangereux sur le bras droit.

» Les excès commis par les Autrichiens & les Russes nous font regretter des Italiens; car si les Français les voloient, au moins ils ne les n'attraient pas. Tous les jours il en vient qui font leur barbarie, & demandent à servir les Français pour se venger. On les envoie à Nice où il se forme une légion italique. Nos troupes sont en mouvement ».

Brest, le 17 fructidor.

Les vaisseaux le *Patriote*, le *Dugommier*, le *Cisalpin*, le *Jean-Bart* & le *Berwick*, tous de 74; les frégates la *Bravoure* & la *Fidelle*; les corvettes la *Tactique* & le *Berceau*; le chebeck l'*Eole*; le lougre l'*Affronteur*, & la goëlette la *Découverte*, ont appareillé hier de la rade de Brest pour aller joindre la station de Bertheaume. Cette escadre est commandée par le contre-amiral Couand, qui a son pavillon sur le *Cisalpin*, capitaine Bergevin.

Depuis quelques jours il est parti deux autres divisions de frégates pour des destinations particulières.

Strasbourg, le 20 fructidor.

Hier à midi, toutes nos troupes qui se trouvoient à Kehl & à Auenheim, se sont réunies devant Kehl, sous le commandement du général Legrand. L'après-midi, sur l'invitation du général Freitag, 300 citoyens de notre garde nationale, ont été requis de marcher à Kehl. Ils s'y sont rendus cette nuit.

Ce matin, à trois heures, nous avons été éveillés par le bruit d'une très-forte canonnade qui a continué sans interruption jusqu'à sept heures; elle est ensuite devenue plus foible & se perd à présent dans le lointain.

Une ordonnance qui arrive à l'instant chez le général Freitag, apporte la nouvelle que nos troupes avancent sur tous les points, & que les autrichiens, qui depuis deux

jours avoient été considérablement renforcés, se retirent. Les troupes commandées par le général Legrand vont opérer leur jonction avec l'aile droite de l'armée du Rhin, sous les ordres du général Laroche. Le quartier-général de cette armée est à Pforzheim.

Bruxelles, le 21 fructidor.

Aussi-tôt après l'arrivée d'un courrier expédié de la Haye, la garnison de Malines a reçu l'ordre de se préparer à partir; elle s'est en conséquence mise en marche avant-hier vers Anvers & de-là vers Breda. La municipalité de Malines a invité les citoyens à s'armer pour monter la garde & veiller à la sûreté des magasins & de l'arsenal, ainsi que pour faire respecter la tranquillité publique. Quelques autres corps de troupes partis des départemens de Sambre-& Meuse, de l'Ourt & de la Meuse-Inférieure, se portent à marches forcées dans la république batave. D'un autre côté, toute la garnison de Mauberge doit arriver hier ici; mais elle a reçu en route l'ordre de se rendre à Ostende. Beaucoup de bâtimens anglais se sont montrés devant la rade de ce port & à l'embouchure de l'Escaut. D'autres troupes des garnisons des anciennes frontières de France, se rendent aussi sur nos côtes.

Les lettres de la Hollande, arrivées en ce moment, contiennent les nouvelles suivantes:

La première division de troupes russes, forte de 6 à 7 mille hommes, & commandée par le général Don, a débarqué dans le Nord-Hollande, & s'est réunie à l'armée anglaise, sous les ordres du général Abercrombie. Différens corps de bourgeoisie armée d'Amsterdam & d'autres villes de l'intérieur de la Hollande, qui s'étoient mis en marche pour se rendre au corps d'armée du général Daendels, ont reçu l'ordre de retourner sur leurs pas, afin d'apaiser les troubles qui se manifestoient, sur-tout à Amsterdam.

Les mêmes lettres confirment la reddition de la flotte batave, & citent les circonstances de ce triste événement. Cette flotte, disent-elles, s'étoit retirée dans l'intérieur du Zuiderzée. L'amiral anglais Duncan avoit envoyé, à sa vue, plusieurs vaisseaux de guerre avec pavillon hollandais, afin de séduire les équipages. Les commandans de la flotte batave étoient d'abord parvenu, quoiqu'avec peine, à maintenir l'ordre & la discipline sur tous les bâtimens; mais les équipages se sont soulevés. Ils ont jetté à la mer plusieurs officiers qui vouloient s'opposer à leurs coupables desseins, & la flotte, ainsi révoltée, a été se joindre aux anglais aux cris d'*Oranje bowen*, c'est-à-dire, *Orange a le dessus*.

On assure, en outre, qu'un corps de cavalerie batave est passé à l'ennemi avec armes & bagages. Le général Brunse donne tous les mouvemens possibles pour arrêter les effets de la corruption anglaise; mais on croit s'apercevoir qu'il n'est plus secondé, comme il devoit l'être, par les troupes bataves. Deux généraux ennemis sont en route pour la Haye avec des propositions qu'ils sont chargés de faire au corps législatif.

Plusieurs bateaux portant des blessés français, venant de la Hollande, doivent arriver en cette commune sous peu de jours. Ils seront soignés dans nos hôpitaux.

Paris, le 23 fructidor.

L'*Ami des Lois* donne quelques renseignements sur la loi oïere dont fut rédigée la liste des écrivains périodiques qu'on voulût punir de la déportation par la loi du 22 fructidor.

« Si on eût suivi, dit-il, la première liste, le nombre eût été très-petit; mais, chaque amour-propre offensé voulut sa victime. Celui-là fut inscrit pour avoir dit que tel

législateur étoit un réquisitionnaire privilégié ; celui-ci, pour avoir nié les talens militaires de tel général député ; cet autre, pour avoir découvert qu'un sénateur s'étoit enrichi par le *maximum*, & par deux ou trois banqueroutes. Enfin, si l'on eût cru quelques représentans chaouilleux, les feuilles les plus insignifiantes n'eussent point échappé. Mais, disoit l'un, elles ont mutilé ma motion d'ordre ; mais, s'écrioit l'autre, elles n'ont pas dit un mot de mon superbe discours sur la concorde et l'oubli des injures ».

C'est sans doute parce que l'ancien directoire savoit lui-même que cette liste avoit été trop grossie par des intérêts ou des ressentimens individuels, qu'il l'avoit, depuis deux ans, laissée tomber dans une désuétude presque absolue. Le directoire actuel, justement irrité de l'audacieuse apposition de quelques feuilles contre-révolutionnaires, a cru que dans le silence ou l'insuffisance des loix contre la licence de la presse, il devoit recourir à l'application d'une mesure de circonstances, que le danger du moment pouvoit justifier lorsqu'elle fût adoptée ; mais qui aujourd'hui est trop en opposition avec la constitution, puisqu'elle frappe en masse les individus qui n'ont point été jugés ; dans le recensement desquels il y a d'incontestables erreurs, & dont le délit présumé n'est même quelquefois constaté par aucune signature ni de pièces probantes. Aussi doit-on espérer que le directoire s'empressera de rectifier cette liste & de modifier son arrêté, dès que la discussion entamée au corps législatif aura fixé d'une manière invariable ce qui concerne les droits & les bornes de la presse ; dès qu'on aura distingué cette liberté de ses abus, & qu'une loi claire & précise, en rendant inutiles les actes arbitraires, aura donné aux citoyens & au gouvernement une garantie dont ils ont un égal besoin, pour n'être pas tour-à-tour les instrumens & les victimes de la fureur des partis.

— On remarque que l'arrêté pris par le directoire, le 17 fructidor, pour l'apposition des scellés sur les effets, papiers & presses d'onze journaux, est contre signé par *Moulin*, au lieu de l'être par *Logarde*.

Cette forme est autorisée par la constitution, lorsque le secrétaire-général est absent, ou que le directoire ne croit pas devoir délibérer devant lui.

Outre l'apposition des scellés, le même arrêté ordonne l'arrestation des propriétaires, entrepreneurs, directeurs, auteurs & rédacteurs desdits journaux.

— « Les billets du syndicat, dit le *Rédacteur*, sont acquittés exactement à leur échéance. La satisfaction des porteurs & du public est complète. Cet événement justifiera que la France peut avoir un crédit, puisqu'elle sait & peut remplir ses engagemens ». Ces paiemens se font, depuis le 21 de ce mois, rue de Choiseuil, maison de la Factorie de Commerce, n°. 18, près le boulevard.

— Depuis la loi qui autorise, pendant un mois, les visites domiciliaires, on ne sort de Paris qu'en montrant sa carte. On demande les passe-ports aux voyageurs qui y entrent ; on garde ces passe-ports, dont on vous donne un récépissé, & on oblige de les aller reprendre le lendemain au bureau central.

— Il paroît certain que Quinette n'abandonnera pas le ministère de l'intérieur, comme on en avoit répandu le bruit.

— Les casernes de Coubevoie étant encombrées de conscrits, l'administration centrale a ordonné de les transférer à Frauciade, pour faire place aux citoyens du département

de la Seine, que la loi de la conscription atteindra au premier vendémiaire prochain.

— Adet, ci-devant ministre de la république à Philadelphie, ayant refusé le commissariat de Saint-Domingue, est remplacé par Saint-Léger. Fauchet a aussi refusé. On ne connoît pas encore son successeur.

— Les rescriptions bataves sont en ce moment le principal aliment qui reste à l'agiotage : aussi attribue-t-on à ceux qui vouloient les faire tomber, le bruit mensonger de la reddition de la flotte batave & d'une contre-révolution opérée à Amsterdam. Cependant des lettres de Hollande, postérieures à celle de Florent-Guyot que nous avons citée hier, continuent à affirmer le premier de ces événemens. (*Voy. l'art. Bruxelles*).

— Le citoyen Rouget (de Lille) retourne en Hollande ; il est chargé de dépêches du gouvernement.

— Quatorze mille hommes détachés des points les plus rapprochés de la Hollande sont en marche pour renforcer l'armée du général Brune,

— On assure que le directoire batave a donné ordre d'arrêter le général Daendels, pour n'avoir pas développé les moyens de défense qui étoient à sa disposition.

— Le prince d'Orange, à la tête d'un corps de 7,000 émigrés hollandais, a, dit-on, sommé la forteresse de Coeverden (dans la province d'Over-Yssel).

— Le citoyen Clément Pons, frère de Pons (de Verdun) député, est nommé commissaire du directoire auprès de l'administration centrale de la Meuse.

— On annonce le renouvellement de l'administration des subsistances pour l'armée du Danube.

— L'administration centrale de la Seine vient de nommer, pour composer le jury des écoles primaires, les citoyens Pius, homme de lettres ; Dupuis, auteur de *l'Origine des Cultes* ; Fontenoy, professeur de chimie ; Mentelle, professeur de géographie ; Trassard, archiviste au ministère de l'intérieur ; Haüy, instituteur des aveugles ; Picard, artiste & homme de lettres ; Dorat-Cubieres, homme de lettres ; Domergue, professeur de grammaire ; Lebrun, poète lyrique ; Millin, professeur d'histoire ; Dutil, homme de lettres ; Peyrus, bibliothécaire de l'école polytechnique ; Galois, homme de lettres ; Damas, ingénieur et ex-administrateur du département.

— On attend à Brest la division espagnole de Rochefort. Quelques vaisseaux sent sortis pour protéger sa marche, & toute l'escadre se tient prête à protéger au besoin son entrée. M. de Gravina commanderoit en chef dans le cas d'une sortie.

— Quoique quelques journaux fassent encore revivre le pape, nous persistons à affirmer qu'il est mort à Valence le 12 de ce mois. Quelques minutes avant d'expirer, il reprit toute la connoissance qu'il avoit perdue depuis onze jours. Il fit signe d'approcher à tous ceux qui l'entouroient, & leur donna sa bénédiction. L'archevêque de Corinthe, qui ne l'a pas quitté un moment depuis sa sortie de Rome, a été chargé de ses dernières volontés.

— On mande de Rochefort que la corvette *la Sagesse* est retour de la Guadeloupe, & qu'elle a à bord plusieurs individus déportés de cette colonie par les ordres de l'agent Desfourneaux.

— On écrit de Tours que 300 brigands se sont emparés de la commune de Saint-Christophe, & qu'ils s'y sont re-

tranchés. L'administration centrale d'Indre & Loire a fait marcher contre eux les conscrits. Il y a déjà en quelques attaques, où ceux-ci se sont parfaitement conduits.

— Nous avons trouvé six mille fusils dans Aschaffembourg.

— Les gazettes allemandes assurent que l'archiduc Charles vient de défendre d'échanger à l'avenir les prisonniers de guerre suisses, polonais & italiens.

— Le général Dumas a été pris par les Napolitains & conduit à Palerme.

DIRECTOIRE EXECUTIF.

Arrêté du 22 fructidor an 7.

Le directoire exécutif arrête ce qui suit :

Il sera donné, sans délai, les ordres nécessaires aux généraux en chef des armées de la république, & par ceux-ci aux généraux de division, pour faire arrêter sur-le-champ & traduire devant des conseils de guerre tout commissaire de guerre, fournisseur ou employé dans les administrations militaires, prévenu de prévarication, dilapidation ou concussion, & d'avoir contribué de telle manière que ce soit au donnement des armées.

Signé, SIEYES, président.

CORPS LEGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Présidence du citoyen BOULAY (de la Menrthe).

Séance du 23 fructidor.

Levallois rend compte que dans le département de la Charente-Inférieure, les tentatives des brigands royalistes ont par-tout été repoussées par le zèle des administrations & le courage des républicains. — Mention honorable.

Un autre membre dément le bruit qui s'étoit répandu d'une insurrection de conscrits dans le département de Seine & Marne.

Un membre fait arrêter qu'une commission sera un rapport sur les peines à infliger aux fonctionnaires publics qui usurpent les attributions des juges-de-peace.

Sur la proposition de Ludot, le conseil fixe à sextidi la discussion sur le projet relatif aux moyens d'assurer la liberté individuelle des citoyens.

Il ordonne l'impression d'un rapport & d'un projet présenté par Heurlaut = Lamerville, & tendant à ce qu'il soit frappé une médaille en mémoire des opérations qui ont été faites pour l'unité des poids & mesures.

Bonnaire fait adopter quelques articles d'un projet sur l'exécution de cette loi.

Le directoire appelle de nouveau l'attention du conseil sur le mal que font les embaucheurs, & la nécessité de porter une loi sévère pour les réprimer. — Renvoi à une commission.

Groscaud reproduit & fait adopter son projet, tendant à obliger les entrepreneurs & fournisseurs à rendre leurs comptes aux divers ministres, depuis le régime constitutionnel jusqu'au 1^{er} vendémiaire an 7, sous peine de déchéance & de restitution des avances qu'ils auroient reçues. Ces comptes doivent être remis dans un mois pour ceux qui ont été gérés avant l'an 6, & dans trois mois pour ceux qui ont été gérés pendant l'an 6.

CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen CORNET.

Séance du 23 fructidor.

Beaupuy fait approuver une résolution du 18 fructidor relative au personnel de la guerre, & qui fixe, pour l'an 7, l'armée de terre à 566,420 hommes, sans y comprendre les bataillons & compagnies auxiliaires, & l'armée d'Orient.

Garat propose d'approuver la résolution qui fixe l'indemnité due aux propriétaires du Jeu-de-Paume de Versailles. La convention, dit-il, décréta que les murs de ce Jeu-de-Paume porteroient cette inscription : *Le 13 juin, la ville de Versailles a bien mérité de la patrie.* Si elle avoit déclaré que cette journée avoit changé l'état du peuple français, de nature la royauté & préparé la république, la convention eût peut-être épargné, par ce témoignage éclatant rendu aux premiers fondateurs de la liberté, de grandes injustices & même des injustices nationales. Imitons l'assemblée constituante; elle jura de donner une constitution à la France, jurons de défendre celle que la France possède. C'est ici qu'il faut élever les autels de la concorde, si nous voulons qu'elle soit révérée dans toute la république; mais rappelons aux citoyens qu'il n'y a point de respect pour la constitution sans respect pour les magistrats qu'elle a créés; rappelons-nous que le tumulte non interrompu de calomnie que nous entendons depuis quelque temps, n'est propre qu'à empêcher les magistrats de se faire entendre du peuple. Les républicains anciens nous crient du fond de leurs tombeaux, que la calomnie ruina toujours les états démocratiques. Mettons dans nos efforts, pour détruire la coalition de l'Europe, la même unanimité qu'il y a eut au Jeu-de-Paume, & que cette unanimité ne soit pas rompue, même par la seule voix qui s'opposa au serment mémorable du 23 juin.

Le conseil approuve la résolution.

Bourse du 23 fructidor.

Rente provis., 0 fr. 00 c. — Tiers consolidé, 8 fr. 38 c. — Bons $\frac{2}{4}$, 63 cent. — Bons $\frac{3}{4}$, 00 c. — Bons d'arrérage, 66 fr. 38 c. 68 fr. 63 c. — Action de 50 fr. de la caisse des rentiers

Histoire de la révolution et de la contre-révolution d'Angleterre contenant les troubles civils sous Charles I^{er}; le procès de ce prince, sa condamnation à mort & son exécution; l'abolition de la monarchie, & l'établissement de la république en 1649; les dilapidations des finances; le protectorat de Cromwell; les conspirations, l'anarchie & les factions qui eurent lieu; enfin le renversement de la république, & la restauration de Charles II, avec les suites du rétablissement de la royauté. Par Millon, de la société libre des sciences, lettres & arts de Paris; un vol. in-8 de 256 pages. Prix, 2 fr. 25 cent. & 3 fr. franc de port. A Paris chez Legras & Cordier, imprimeurs, rue Galande; Montardier imprimeur-libraire, quai des Augustins; & à l'ancienne librairie de Dupont, rue de la Loi.

Les meilleurs historiens anglais sont les sources où l'auteur a puisé les faits contenus dans cette histoire. Le public doit lui savoir gré de nous avoir donné cet ouvrage, qui ne peut qu'être accueilli avec beaucoup d'intérêt dans les circonstances présentes. On sera étonné d'y trouver une foule d'événemens, que la révolution française a reproduits successivement dans les diverses époques qui la caractérisent.

Cette production ne peut qu'ajouter à la réputation du citoyen Millon, déjà connu par plusieurs bons écrits.

A. FRANÇOIS